

## LA TRADUCTION : THÉORIE(S) ET PRATIQUE(S), DIACHRONIE ET SYNCHRONIE, TICE OU NON TICE ?<sup>1</sup>

Astrid GUILLAUME  
Université de Franche-Comté - Besançon

Participer à un colloque sur la *Traductologie et l'enseignement de traduction à l'université*, c'est avoir la possibilité de dresser un bilan sur ce qui se fait actuellement dans le système universitaire français en traductologie et traduction, se poser quelques questions sur les raisons de cette réalité et sur le devenir des enseignements de traduction au sein d'une Europe de plus en plus tournée vers le tout-anglais et la traduction automatique, et suggérer des pistes de réflexion et d'actions.

### **La traduction : clef de voûte d'une Union Européenne ouverte à la diversité linguistique**

Avant d'aborder la question de l'enseignement de la traduction et de la traductologie à l'université, il faut replacer les universités et leurs enseignements dans le contexte européen actuel et définir les besoins en terme de traductions, de traducteurs, de traductologues au sein d'une Europe qui comporte désormais 23 langues officielles. Les universités françaises, si elles souhaitent être en mesure d'offrir une large gamme de cursus diversifiés, compétitifs et attrayants pour différents types de publics d'étudiants venant des quatre coins d'Europe et de Navarre doivent être, au moment de la mise en place de leurs enseignements, à l'écoute des grandes tendances et courants européens et mondiaux.

L'Union européenne ne cesse de s'agrandir. Par voie de conséquence, le nombre de langues que l'on parle en son sein croît également. Les messages que souhaitent véhiculer et véhiculent les institutions européennes ou brochures faisant la promotion de l'Union Européenne mettent en avant des idées telles que celles-ci : « *La diversité des langues est constitutive de l'identité européenne* », « *La diversité des langues contribue à la richesse culturelle de ce vieux continent qu'est l'Europe* », « *l'Europe : l'unité dans la diversité culturelle et linguistique* » etc., idées auxquelles on ne peut que souscrire tant la perspective est positive et riche d'espoirs d'une vie et d'une politique respectueuses des différences de chacun en tant qu'enrichissement pour tous. Le mot d'ordre de la Communauté européenne est de travailler à l'organisation de la diversité dans le respect des identités culturelles et des différentes langues afin d'éviter de « recourir à une langue unique », qui serait la négation même de cette diversité européenne dans ses identités multiples.

Ça, c'est la théorie ! Dans les faits, tout le monde a remarqué qu'une langue unique, l'anglais, voire le globish (« *global english* », forme d'anglais simplifié au lexique limité à quelques 1500 mots), est en train de s'imposer non seulement sur le territoire européen mais plus généralement dans le monde. Soit ! Il s'agit là d'un processus en marche et désormais incontournable, mais une fois cette réalité constatée et admise, quelles sont les alternatives pour maintenir la diversité linguistique au sein de l'Europe et comment les enseignements de traduction peuvent-ils y contribuer ?

Au sein des institutions européennes, l'anglais et le français, et de plus en plus l'anglais et une autre langue européenne, sont de rigueur à l'oral et à l'écrit. Dans la pratique, là aussi l'anglais s'impose majoritairement à l'oral. Vouloir maintenir la diversité linguistique, éducative et culturelle au sein des Etats européens, c'est lancer à tous les niveaux de la société et pour chaque Etat européen une vraie politique linguistique.

Si la France avec son Académie Française mondialement (re)connue et son dynamique réseau international en faveur de la langue française, de la francophonie et du FLE (DGLFLF du Ministère de la culture, *Francofil* du Ministère des Affaires Etrangères, AUF, FIPF, Alliances françaises, Canal Académie, Franc-Parler.org, *Le Français dans le monde*, *Le*

---

<sup>1</sup> Ce texte sera publié dans les Actes du colloque de février 2007 *Traductologie et enseignement de traduction à l'université*, sous la direction de Michel Ballard, Presses Universitaires d'Artois.

*Français à l'université*, l'ASDIFLE, DLF, pour ne citer que quelques structures, publications, liste de diffusion, radio en ligne)<sup>2</sup> a beaucoup œuvré pour promouvoir le français en Europe et dans le monde, les autres pays européens n'en ont pas forcément fait autant pour valoriser leur propre langue officielle.

À chaque fois qu'un Etat membre de l'Union européenne, dont les citoyens sont peut-être plus anglicistes que ne le sont les Français, renonce à parler sa langue officielle pour parler l'anglais, c'est l'anglais et le tout-anglais qui progressent sur le territoire européen et mondial. Œuvrer pour la diversité linguistique, c'est avoir une vraie politique linguistique au niveau de chaque Etat membre, en cherchant le plus possible à préserver et à maintenir sa/ses langue(s) officielles en dehors des frontières nationales et dans le cadre de tout échange (politique, économique, éducatif, juridique, etc.).

Cela passe par la traduction de tout document, par une volonté de préserver le lexique de la langue officielle<sup>3</sup> au sein du pays, par une riche palette de langues offertes à tous les niveaux des systèmes éducatifs européens, par une offre diversifiée d'activités culturelles en plusieurs langues et en version originale, par le développement de l'intercompréhension<sup>4</sup>, par l'apprentissage systématique d'une langue des trois grandes familles de langues européenne<sup>5</sup>, etc.

Pour Umberto Eco, « *La langue de l'Europe, c'est la traduction* ». En effet, en l'absence d'un plurilinguisme de terrain effectif, la traduction est bien la meilleure alternative au tout-anglais, mais cela nécessite de donner à la traduction et à ses enseignements au sein de nos universités un véritable **statut**, d'en reconnaître l'importance scientifique et son domaine de recherche, la traductologie, et de travailler à ses méthodes d'enseignement. C'est à ce prix que les langues d'Europe, véritable patrimoine culturel vivant européen, seront préservées.

Le CELV du Conseil de l'Europe travaille dans ce sens. VALEUR (Valoriser les Langues d'EUROpe)<sup>6</sup> est un module qui a permis avec une équipe de chercheurs européens de dénombrer au moins 438 langues en Europe (chiffre en évolution, car tous les pays n'ont pas participé à l'étude), comprenant les différentes langues des signes, les langues sans territoire, les langues des migrants. L'objectif est de faire connaître aux citoyens européens la diversité linguistique de l'Europe.

Plusieurs initiatives de ce genre ont été, sont et seront lancées par différentes structures européennes pour encourager la diffusion d'informations sur les langues européennes, leur enseignement, leur pratique et le plurilinguisme au sein des Etats membres.

### **Statut de la traductologie et de la traduction en France**

Les cursus universitaires les plus connus en matière de langues sont les parcours LEA (Langues Etrangères Appliquées) et LLCE (Langues, Littératures et Civilisations Etrangères) qui préparent à des carrières dans le domaine de l'entreprise et de l'enseignement. Parallèlement, des filières plus spécialisées ou avec sélection à l'entrée, développées par des structures comme l'ESIT, l'ISIT et l'ENS, préparent aux métiers de traducteurs et/ou

---

<sup>2</sup> FLE : Français Langue Etrangère ; DGLFLF : Direction Générale à la Langue Française et aux Langues de France ; AUF : Agence Universitaire pour la Francophonie ; FIPF : Fédération Internationale des Professeurs de Français ; ASDIFLE : Association de Didactique du FLE ; DLF : Défense de la Langue Française.

<sup>3</sup> En France, une Commission générale de terminologie et de néologie travaille à l'enrichissement de la langue française en publiant régulièrement et en diffusant gratuitement de petits livrets permettant de trouver les nouveaux termes à utiliser dans des domaines où l'anglais prédomine dans d'autres pays. Ex. *Vocabulaire des techniques de l'information et de la communication*, *Vocabulaire de l'audiovisuel et de la communication*, etc... Informations : [dglf@culture.gouv.fr](mailto:dglf@culture.gouv.fr).

<sup>4</sup> L'intercompréhension : démarche qui consiste à ce qu'au sein d'un échange entre individus, chacun utilise sa propre langue pour parler aux autres.

<sup>5</sup> Les trois familles de langues européennes sont les langues latines, les langues germaniques, les langues slaves.

<sup>6</sup> cf. : [http://www.ecml.at/mtp2/VALEUR/html/Valeur\\_F\\_news.htm](http://www.ecml.at/mtp2/VALEUR/html/Valeur_F_news.htm) VALEUR publication à paraître sous la direction de Joanna McPacke et Teresa Tinsley, CELV du Conseil de l'Europe.

interprètes et aux concours de l'enseignement secondaire<sup>7</sup>. Les objectifs et les publics de ces deux types de formations sont différents. Dans la première voie, la traduction et la langue étrangère sont un adjuvant dans le cadre d'un emploi bien précis orienté vers une langue étrangère ou pas, dans le second cas pour les métiers de la traduction et de l'interprétariat, la traduction est l'outil principal de communication. Dans le premier cas, les étudiants sont rarement bilingues à l'entrée, dans le second cas, il est conseillé qu'ils aient un très bon niveau<sup>8</sup>. Ces deux réalités de terrain, de publics, d'objectifs conditionnent beaucoup de choses sur le plan des contenus des enseignements et des résultats obtenus par ces deux types de filières.

En effet, le nombre d'heures réservées à l'enseignement des langues dans l'enseignement secondaire n'a cessé de baisser durant les dernières années, la langue (vivante ou ancienne) étant parfois reléguée au statut d'option ou, ce qui revient au même, dotée d'un coefficient ridicule. Parallèlement, l'université française, comme on le sait et c'est fort bien ainsi, n'applique aucune sélection à l'entrée. Le public d'étudiants qui arrive en première année pour suivre le parcours LEA/LLCE se révèle donc de plus en plus hétérogène, cependant les exigences de compétences en langue et en traduction attendues par exemple aux concours<sup>9</sup> ou bien sur le marché du travail n'ont guère été revues à la baisse. Un fossé se creuse inexorablement entre attentes/espoirs, formation réellement envisageable avec les étudiants et objectif final. Et ce fossé ne devrait pas cesser de se creuser dans les années qui viennent, si en amont le nombre d'heures attribué à l'enseignement des langues avant l'entrée à l'Université continue de baisser, et si en aval les enseignements de traduction et de traductologie ne sont pas franchement repensés et revalorisés sur le plan national.

### **Politique – Recherche - Didactique : un triangle infernal ?**

Réconcilier politique linguistique, didactique et recherche au sein de la classe en vue d'optimiser la formation en matière d'enseignement de la théorie de la traduction et de la traduction au sein des établissements universitaires reviendrait dans l'idéal à mettre en application dans chaque université l'approche décrite ci-dessous par François Rastier :

Les études de traductologie paraissent se diviser en *deux courants complémentaires*. Restant dans le cadre traditionnel de la phrase, *le courant pratique et didactique* cherche à lister des procédés (comme la transposition morphologique des mots). Avec *des moyens informatiques*, les recherches sur les alignements de corpus développent cette approche dans une perspective terminologique. *Le courant critique et philosophique* reste préoccupé par la création littéraire, notamment la poésie, ou par les corpus religieux ; Antoine Berman, Henri Meschonnic illustrent en France cet intérêt passionné pour les « hauts langages ». Entre une *traductologie lexicographique et grammaticale* et une *réflexion fondamentale sur les œuvres, une médiation synthétique serait bien nécessaire*. Dès lors qu'elle est soucieuse d'une *herméneutique philologique* (ou matérielle, selon l'expression de Peter Szondi), une linguistique des textes devrait pouvoir permettre *d'articuler les acquis des approches grammaticales et stylistiques avec ceux des approches philosophiques* ; mais il faut pour cela *problématiser notamment les concepts de réécriture, de passage, de genre et de corpus*.

(François Rastier, « La traduction : interprétation et genèse du sens », à paraître dans *Le sens en traduction*, Marianne Lederer et Fortunato Israël, eds., Paris, Minard ; aussi : [http://www.revue-texto.net/Lettre/Rastier Traduction.pdf](http://www.revue-texto.net/Lettre/Rastier_Traduction.pdf))

Cet extrait est très intéressant pour la réflexion qui nous préoccupe aujourd'hui dans le cadre de ce colloque, car tous les aspects essentiels<sup>10</sup> à prendre en considération dans les cours de traductologie et de traduction sont ici évoqués, et la manière de les agencer entre eux dans un cours est suggérée.

<sup>7</sup> Nous ne traiterons ici que le cas des filières LEA et LLCE qui s'adressent au plus grand nombre.

<sup>8</sup> Cf. sur le site de l'ESIT <http://www.univ-paris3.fr/esit/filieres.html> le profil souhaité des étudiants.

<sup>9</sup> Rappelons que les épreuves de traduction (thème et version) au CAPES et à l'agrégation pour les filières langues bénéficient d'un gros coefficient.

<sup>10</sup> C'est moi qui les souligne.

Enseigner la traduction à l'université, c'est en effet être en mesure d'utiliser en cours des techniques nouvelles d'enseignement (TICE, logiciels de traduction assistée par ordinateur, outils en ligne, étude de corpus, etc.) afin de familiariser l'étudiant LEA comme LLCE à un univers informatique auquel il ne pourra échapper dans le monde du travail quel qu'il soit, mais également de pouvoir expliquer sur le plan théorique ce qu'implique le processus de traduction (réécriture, passage, adaptation, fidélité/infidélité au(x) texte(s) source(s), histoire et évolution à travers les siècles de la traduction et de la traductologie, etc.) et bien sûr pouvoir vérifier par la pratique les aspects grammaticaux de l'acte traductionnel (« transposition morphologique des mots », transposition syntaxique des phrases, faux amis, etc.).

Cette approche didactique ne s'improvise pas. Elle nécessite que l'enseignant qui dispense ces cours ait pu bénéficier d'une formation qui aura pris en considération aussi bien les aspects théoriques de la traduction que les aspects grammaticaux et informatiques, les trois aspects n'étant pas ici énumérés par ordre d'importance, car ils sont tous trois aussi essentiels pour saisir et intégrer pleinement le processus traductologique quels que soient les époques et le genre des textes à traduire.

### **La réalité de terrain**

Qu'en est-il sur le terrain, qui enseigne la traduction à l'université et pourquoi ?

Pour répondre à cette question, posons-la autrement. Prenons d'autres matières enseignées à l'université. Qui enseigne la littérature ou la civilisation à l'université (matières présentes et fortement coefficientées aux concours du secondaire, tout comme l'est la traduction) ? Enseignent la littérature et la civilisation à l'université des enseignants qui ont un Doctorat ou font des recherches en littérature et en civilisation. Il ne viendrait à l'idée d'aucun Responsable de section de confier le cours sur la question littéraire au programme d'agrégation à un enseignant qui ne serait pas spécialiste de littérature. Il en est de même pour la question de civilisation. Mais qu'en est-il pour *la question de traduction* ? Car peut-être faudrait-il lui donner ce nom pour pouvoir envisager un jour de la considérer ainsi. *La question de traduction* peut être traitée par n'importe quel enseignant. Les enseignements de traduction à l'université dans les filières LEA/LLCE sont assurés aussi bien par des spécialistes de littérature, de civilisation, dans le meilleur des cas de linguistique ou par un traducteur professionnel, que par des vacataires du secondaire, des lecteurs de passage ou tout simplement par l'enseignant à qui il faut compléter le service dans l'urgence.

La raison de ce phénomène est à chercher en amont. Il y a très peu de traductologues en France. Mais que fait-on pour qu'il y ait des traductologues en France ? Les enseignants-chercheurs sont recrutés sur la base de thèses de doctorat, généralement écrites et référencées soit en *Littérature*, en *Civilisation* ou en *Linguistique*. Le CNU et les commissions de spécialistes utilisent également ces critères pour la qualification des thèses, préparer les profils des postes puis pour recruter les enseignants-chercheurs. Où place-t-on la *traductologie* et les thèses sur la traduction sous ces trois étiquettes ? Sous *Linguistique* ? Sous *Littérature* ? Sous *Civilisation* ? Pour certaines thèses, il faudrait les ranger sous les trois étiquettes (quand il s'agit de thèses qui abordent l'acte traductologique dans son contexte linguistique, civilisationnel, littéraire et historique), parfois seulement sous une seule étiquette (quand il s'agit de thèses sur la traduction d'une œuvre littéraire), parfois sous deux (quand il s'agit de thèses sur la traduction d'une œuvre littéraire qui prennent en compte le contexte civilisationnel et/ou linguistique), parfois sous aucune (quand il s'agit de thèses en *Traductologie*, car il ne faudrait pas confondre *Traductologie* et *Linguistique* et ranger un peu trop rapidement les thèses en *Traductologie* sous l'étiquette *Linguistique*<sup>11</sup>).

De ce que je qualifierai de *dysfonctionnement* à la base découle en grande partie la suite, à savoir que l'on trouve dans les universités des cursus LLCE/LEA très hétérogènes en terme d'offre de cours en Traductologie/Théorie de la traduction et en Pratique de la traduction, en terme d'intitulés des enseignements dispensés (on passe du classique « version » / « thème » à une terminologie plus obscure comme « Exercices de

---

<sup>11</sup> La Linguistique a ses terminologies, la Traductologie les siennes.

restitution »)<sup>12</sup>, en terme d'utilisation des TICE, ce qui conduit à des formations et résultats très inégaux.

Parlons un peu des résultats. Quel est l'objectif final ? Pour les LLCE, l'objectif des étudiants est bien souvent de réussir un concours de l'enseignement secondaire ou primaire, pour les LEA, de trouver un emploi dans le monde de l'entreprise.

Pour les LLCE, la traduction est une épreuve fortement coefficientée aux concours, épreuve pour laquelle les dictionnaires bilingue ou unilingue sont interdits. Cependant dans la majeure partie des cas, et ce durant tout le cursus, les cours de traduction « traditionnels » se déroulent selon un schéma où l'étudiant prépare sa version/thème à la maison puis elle/il est corrigé(e) en classe durant le cours, préparation qui n'a rien à voir avec ce qui sera attendu de l'étudiant en fin de parcours, à savoir être en mesure de traduire un texte littéraire complexe sans dictionnaire. On ne s'étonnera pas que pleuvent les 0,25/20 et 0,50/20 lors des remises de copies de concours en traduction puisque les étudiants ne sont quasiment jamais préparés durant leur cursus et durant l'année universitaire à ce qui les attend *in fine*.

Pourquoi ne pas préparer les étudiants, en cours et ce le plus tôt possible dans le cursus, à ce à quoi ils devront faire face le jour du partiel, de l'examen final ou du concours ? Pourquoi ne pas les mettre en condition d'examen en cours, leur apprendre à déduire le sens d'un mot par son étymologie et à réfléchir devant une phrase qu'ils ne comprennent apparemment pas au premier abord, leur apprendre à décortiquer les mots par décomposition morphologique pour en déduire le sens et les faire travailler en cours sur textes inconnus, en condition d'examen/concours, c'est-à-dire sans préparation préalable et sans dictionnaire, les devoirs à la maison pouvant de toute façon toujours être préparés tout au long de l'année et aussi souvent que nécessaire avec dictionnaires et outils en ligne, et être notés en conséquence ?

Si le futur interprète traducteur professionnel doit savoir utiliser tous les outils à sa disposition pour rendre une traduction parfaite, le futur certifié/agrégé doit, lui, être en mesure le jour J de traduire vite et bien sans outils. Sa formation ne le prépare pas à cet exercice difficile.

Pour les LEA, la traduction est une discipline que l'étudiant doit maîtriser pour un jour être en mesure de traduire un article de loi, un contrat d'assurance, un écrit en langue de spécialité, de préparer un glossaire spécialisé dans un domaine précis. À part quelques universités qui ont mis en place dès la licence 1 des enseignements et cursus en traduction spécialisée<sup>13</sup>, combien d'universités forment leurs étudiants LEA à l'utilisation des outils très utiles que l'on peut trouver en ligne (glossaires bi- ou plurilingues, dictionnaires bi- et unilingues en ligne, TAO, traducteurs automatiques), outils qu'ils seront pourtant amenés à devoir utiliser dans le cadre de leur futur emploi ?

Cette inadéquation du contenu de certaines formations par rapport aux objectifs visés *in fine*, ajoutée à un problème fondamental lié à la (non-)formation en traductologie des enseignants qui assurent les cours de traduction fait que depuis de nombreuses années, la traduction, discipline pourtant fondamentale et incontournable dans des cursus pour futurs spécialistes en langue, a été négligée car mal (pas ?) reconnue au sein des universités françaises.

Pourquoi prendrait-on la traduction et la traductologie au sérieux sur le plan européen, si son enseignement n'est pas pris au sérieux au niveau universitaire ? Pourquoi l'anglais et le tout-anglais ne progresseraient-ils pas au sein d'une Europe élargie pourtant de plus en plus riche en terme de représentativité linguistique, si la question de la traduction, cette future « langue de l'Europe », n'est pas enseignée par des spécialistes du sujet ? Et pourquoi risquerait-on de la rédaction de thèses en traductologie, si c'est pour ne correspondre en fin

---

<sup>12</sup> Cf. Dans le diaporama mis en ligne sur le site de Texto !, la page comparative des différentes présentations de cursus français, de la diversité des intitulés de cours dans les maquettes universitaires et de l'inégalité en terme d'approches innovantes et TICE. [http://www.revue-texto.net/Reperes/Themes/Guillaume\\_Traductologie.ppt](http://www.revue-texto.net/Reperes/Themes/Guillaume_Traductologie.ppt)

<sup>13</sup> Cf. diaporama en ligne sur le site Texto !, page comparative des différents cursus et termes.

d'études à aucun profil en termes de spécialité reconnue et donc de perspectives de recrutement universitaire ?

Cet état de fait ne sera pas sans conséquence à moyen et long termes sur les langues européennes et leur devenir. Considérer la traduction comme la future langue européenne, comme le suggérait fort subtilement Umberto Eco, c'est commencer par la considérer comme une langue à part entière, et donc tout naturellement comme une discipline à part entière au sein des cursus de langues, au même titre que la littérature et la civilisation.

L'enseignement de la traduction à l'université est à repenser en profondeur et de manière globale sur le plan national afin de pouvoir être en mesure de proposer dans quelques années des formations en adéquation avec les préoccupations et besoins nationaux et européens.

### **Synergie des didactiques et des initiatives pour étendre le champ d'application de la traduction dans les enseignements universitaires**

Mis à part les cours de traduction traditionnels (thème, version, version spécialisée), l'exercice de traduction est intégrable dans d'autres types de cours en travaillant dans une optique de synergie des didactiques. Des pistes et suggestions de nouveaux concepts de cours pouvant intégrer la traduction à d'autres matières pour favoriser le plurilinguisme et étendre le champ d'application de la traduction ont été développés et testés dans le cadre de différents ateliers organisés par le CELV du Conseil de l'Europe. Ces ateliers ont permis de publier dans un livret et un CD-Rom qui seront diffusés gratuitement en France fin 2007 par le CIEP, des outils et des cours testés à différents niveaux éducatifs et pour différentes filières.

L'atelier *LEA, Langue et Education Au plurilinguisme*<sup>14</sup>, a mis en place à l'aide d'une équipe de 33 chercheurs européens, représentant chacun un pays, des prototypes de cours à mettre en application, ce qui a permis de concevoir des enseignements diversifiés, axés sur une intégration de la traduction là où la traduction pouvait ne pas trouver sa place au premier abord.

En LEA, LLCE et Master Langues/Lettres par exemple, des exercices de traduction pouvant développer des compétences plurilingues ont été intégrés dans certains cours : le cours de *Langue de spécialité* LEA Licence 3 a été orienté vers la constitution en ligne de glossaires multilingues spécialisés permettant de **tisser des ponts entre les différentes langues** et vocables retenus et d'envisager des exercices sur la **lexicologie contrastive**. Dans les cours de Master 1 Lettres/langues en *Sémiotique de la publicité* et de Master 2 en *Sémiotique de l'image*, une **approche contrastive des différentes langues**, du dit et du non-dit sur des corpus publicitaires, des sites Internet multilingues de multinationales et sur des images issues de différentes cultures ont permis de travailler la **méthodologie de la traduction/adaptation/localisation**. En LLCE licence 1, dans les cours *d'Introduction à l'Histoire de la langue*, une **approche diachronique des langues** a permis de mieux saisir certains transferts de sens d'une langue à l'autre au fil des siècles et d'en comprendre l'évolution jusqu'à nos jours. Une initiation à la **traduction de la langue ancienne vers la langue moderne** a sensibilisé les étudiants à l'évolution sémantique du lexique de la langue étudiée par rapport à d'autres langues anciennes et modernes. Dans les cours de *Théorie de la traduction* en Licence 2 LLCE, en plus d'une approche théorique classique, a été ajouté un **aspect contrastif interlinguistique sur l'évolution des méthodes traductologiques** dans différentes langues européennes à travers les siècles.

Ces prototypes de cours ont été testés et évalués par l'équipe des 33 chercheurs européens du CELV du Conseil de l'Europe et par les étudiants en fin de semestre. Il ressort de ces évaluations que les contenus de ces enseignements ont été perçus très favorablement par les étudiants principalement pour l'ouverture et les ponts tissés vers les

---

<sup>14</sup> Cf. [http://www.ecml.at/mtp2/LEA/HTML/LEA\\_F\\_news.htm](http://www.ecml.at/mtp2/LEA/HTML/LEA_F_news.htm) Astrid Guillaume, « Plurilinguisme et pluriculturalisme sur l'Internet: une approche lexicologique et sémiotique », in *Former les formateurs de formateurs au plurilinguisme et au pluriculturalisme*, sous la direction de Mercè Bernaus, CD-Rom et livret, à paraître en 2007, CELV Diffusion CELV du Conseil de l'Europe – Diffusion française CIEP.

autres langues qu'ils offraient, ce qui a permis aux étudiants de mieux comprendre leur langue maternelle et d'améliorer la précision du choix lexical dans leur seconde langue dans les traductions réalisées, ceci grâce à une **approche étymologique et diachronique des langues** de même famille. On ne saurait trop insister ici sur l'utilité des langues anciennes pour comprendre le sens du lexique des langues modernes.

Dans le cadre du 3<sup>ème</sup> programme à moyen terme du CELV du Conseil de l'Europe 2008-2011<sup>15</sup>, d'autres projets du même type verront le jour et pourront déboucher sur des méthodes innovantes pour l'enseignement des langues et de la traduction en Europe.

L'Observatoire européen du Plurilinguisme<sup>16</sup> (OEP), association loi 1901 nouvellement créée à l'initiative de plusieurs associations de spécialistes, propose également des ateliers de traductions pour les sections LEA, LLCE et Ecoles de traducteurs qui souhaitent développer avec leurs étudiants certaines compétences traductologiques<sup>17</sup> sur corpus spécifiques et peut d'ores et déjà offrir aux traducteurs, en herbe ou pas, un réseau européen de contacts dynamiques plurilingues.

La traductologie et la pratique de la traduction font partie des outils-clefs pour que l'Europe puisse tenir ses promesses en terme de maintien de la diversité linguistique dans ses Etats membres et en dehors. À l'heure de la mise en place des PRES<sup>18</sup>, l'Université française a un rôle essentiel à jouer dans cette construction européenne plurilingue où la traduction occupera une place de choix.

Mais sera-t-elle prête à mettre les moyens humains, technologiques et financiers nécessaires pour relever ce défi ?

## BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

### Références

BALLARD Michel et EL KALADI Ahmed (sld), *Traductologie, linguistique et traduction*, Artois Presse Université, 2003.

BALLARD Michel (sld), *Qu'est-ce que la traductologie ?*, Artois Presse Université, 2006.

Revue *Les Langues Modernes*, Dossier la Traduction comme exercice, APLV, 1/1995.

Revue *Les Langues Modernes*, Dossier la Traduction, APLV, 4/2002.

---

<sup>15</sup> <http://www.ecml.at/>

<sup>16</sup> <http://plurilinguisme.europe-avenir.com>

<sup>17</sup> L'Observatoire est un projet dont l'ambition est européenne. Il fait appel à des collaborateurs bénévoles pour les *ateliers de traduction* et de personnalisation de son site. Pour y participer ou pour signer une convention avec l'OEP en tant qu'établissement universitaire, il suffit de lire le projet sur le site de l'OEP, s'inscrire, remplir son profil et contacter :observatoire.plurilinguisme@neuf.fr.

<sup>18</sup> PRES : Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur. Sur le sujet, lire l'Entretien avec Jean-Marc Monteil, Directeur de l'enseignement supérieur, « LMD, PRES, évaluation des enseignements : bref bilan des réformes », pour *Le Mensuel de l'université*, février 2007. <http://www.lemensuel.net/LMD-PRES-evaluation-des.html>